

Voir Plan n°2
au 1/2000

Voir Plan n°3
au 1/5000

DEPARTEMENT DE L'YONNE **MALIGNY**

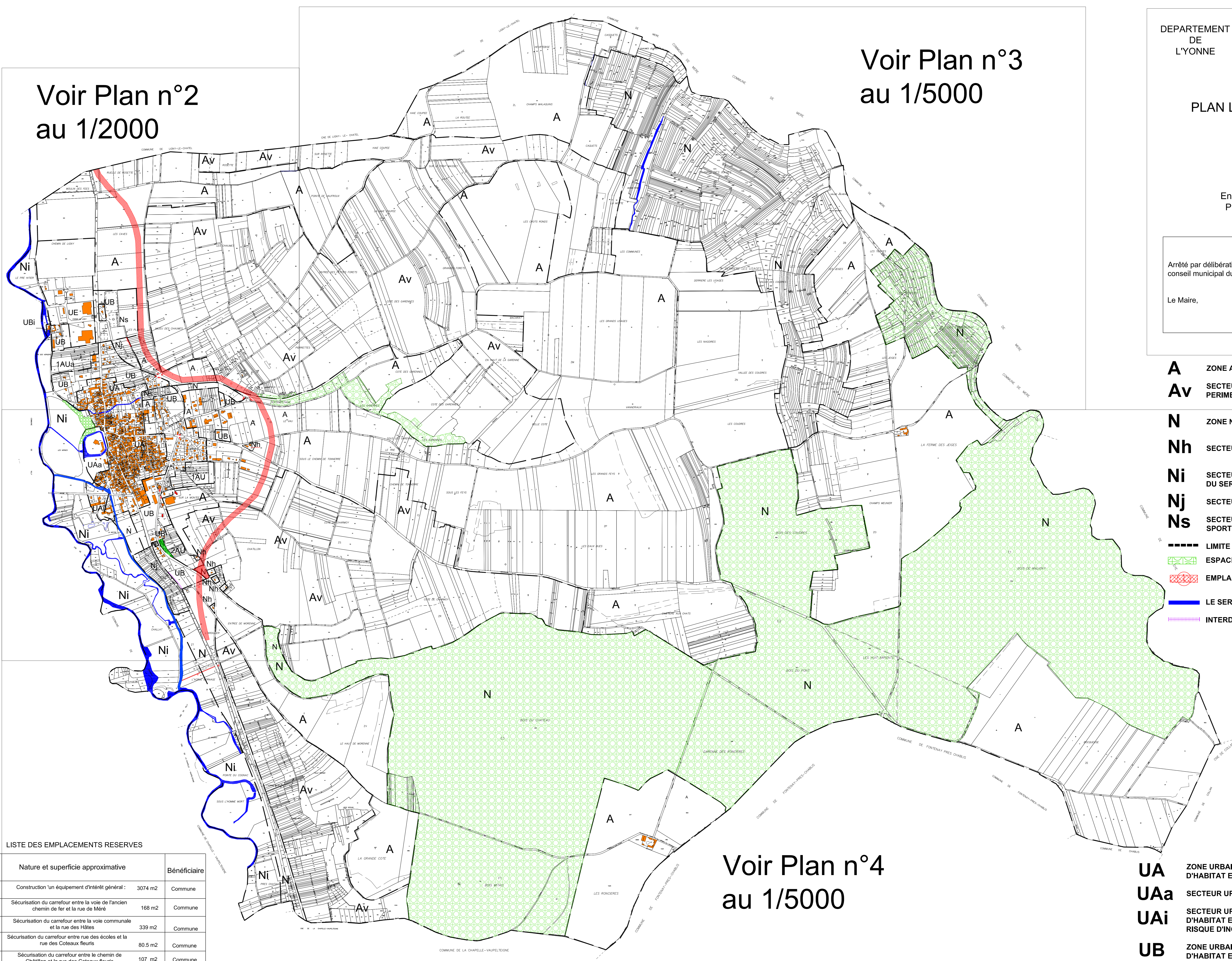
PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE

Ensemble de la commune
Plan n°1 - 1 / 7 500ème

Arrêté par délibération du conseil municipal du :
Le Maire,

Approuvé par délibération du conseil municipal du :



- A** ZONE AGRICOLE
- Av** SECTEUR AGRICOLE INCONSTRUCTIBLE RELATIF AU PERIMETRE DU VIGNOBLE CLASSE A.O.C
- N** ZONE NATURELLE INCONSTRUCTIBLE
- Nh** SECTEUR NATUREL A VOCATION D'HABITAT
- Ni** SECTEUR NATUREL CONCERNE PAR LE RISQUE INONDATION DU SEREIN
- Nj** SECTEUR NATUREL A VOCATION DE JARDIN
- Ns** SECTEUR NATUREL A VOCATION D'ACTIVITES DE LOISIRS ET SPORTIVE
- LIMITE DE ZONE
- ESPACE BOISE CLASSE
- EMPLACEMENT RESERVE
- LE SEREIN ET SES BIEFS
- INTERDICTION D'ACCES SUR LA RD91

LISTE DES EMBLEMES RESERVES

Numéro de l'emplacement réservé	Nature et superficie approximative	Bénéficiaire
1	Construction 'un équipement d'intérêt général : 3074 m2	Commune
2	Sécurisation du carrefour entre la voie de l'ancien chemin de fer et la rue de Méré 168 m2	Commune
3	Sécurisation du carrefour entre la voie communale et la rue des Hâtes 339 m2	Commune
4	Sécurisation du carrefour entre rue des écoles et la rue des Coteaux fleuris 80.5 m2	Commune
5	Sécurisation du carrefour entre le chemin de Châtillon et la rue des Coteaux fleuris 107 m2	Commune
6	Création d'un cheminement piéton: 533m2	Commune
7	Extension du chemin d'exploitation n°2 284 m2	Commune
8	Sécurisation du carrefour entre le chemin de Châtillon et la rue des Coteaux fleuris 55 m2	Commune
9	Aménagement d'une déviation de Maligny 93600 m2	Département

Voir Plan n°4
au 1/5000

- UA** ZONE URBAINE CONSTRUCTIBLE ANCIENNE A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES
- UAa** SECTEUR URBAIN ANCIEN REMARQUABLE
- UAi** SECTEUR URBAIN ANCIEN CONSTRUCTIBLE A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES CONCERNE PAR LE RISQUE D'INONDATION DU SEREIN
- UB** ZONE URBAINE CONSTRUCTIBLE RECENTE A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES
- UBi** SECTEUR URBAIN RECENT CONSTRUCTIBLE A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES CONCERNE PAR LE RISQUE D'INONDATION DU SEREIN
- UE** ZONE URBAINE CONSTRUCTIBLE A VOCATION D'ACTIVITES
- 1AU** ZONE A URBANISER A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES
- 2AU** ZONE A URBANISER LONG TERME A VOCATION D'HABITAT ET D'ACTIVITES NON NUISANTES